

Angers, le 27 septembre 2019

« L'éveil des sens », lauréat du concours Jardins d'expression 2019

L'École Supérieure d'Agricultures (ESA) d'Angers remporte le premier prix du concours 2019 avec le projet « L'éveil des sens », dans la catégorie étudiants.

Depuis 2013, le concours Jardins d'expression s'invite chaque été au domaine de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Organisé par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers, cet événement a pour objectif de valoriser de manière pédagogique et éducative le secteur du végétal auprès du public angevin et des touristes, en y associant les écoles du paysage, de l'horticulture mais aussi des arts et du design présentes sur le territoire.

Le thème retenu pour cette 7^{ème} édition de Jardins d'expression est « expression libre ».

Créer la rencontre entre l'homme et la nature, valoriser le patrimoine et le savoir-faire dans le domaine du végétal. Tel est l'objectif du concours « Jardins d'expression ».

Cette année, près de 31 000 visiteurs sont venus découvrir les **18 jardins imaginés par 101 étudiants**.

Les projets récompensés

Le premier prix est attribué à l'ESA d'Angers pour le projet « L'éveil des sens ».

Le deuxième prix récompense le CFPPA d'Angers Le Fresne (Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) avec le projet intitulé « Ma maison d'extérieur ».

Le troisième prix est décerné à l'ESA d'Angers pour « Le végéthéâtre ».

Les autres projets présentés

15 autres projets étaient également en lice :

- Agrocampus Ouest : « Concordia », « Le jardin du peintre »,
- L'atelier d'Arts Appliqués : « Orphisme végétal », « Symbiose », « Rouge Hexa », « Anémorchy », « Linguae Radices »,
- École Supérieure d'Agricultures : « Jardin sous pression », « Une éclosion pleine de de liberté »,
- École Supérieure d'Agricultures et le campus de Pouillé : « Empreinte végétale »,
- Lycée Le Fresne : « Le jardin des expressions », « Jardin de l'évolution temporelle », « Laisser renaître »,
- Université d'Angers : « Le réveil de Gaïa »,
- Les Compagnons du devoir et du tour de France : « Le jardin des 4 éléments ».

Les critères d'évaluation du jury

Le jury évalue la réalisation des jardins en s'appuyant sur les critères suivants :

- le respect du thème,
- la dimension artistique, culturelle et environnementale,
- la dimension innovation et éducative,
- la valorisation du patrimoine végétal de l'agglomération.

Jardins d'expression en chiffres

- 37 jardins à découvrir dont :
 - 18 jardins réalisés par 101 étudiants issus de 6 établissements d'enseignement secondaire et supérieur angevins,
 - 19 jardins en palox de 1m³ réalisés par 787 enfants de 3 à 11 ans, scolarisés sur le territoire angevin.

Les thématiques des éditions précédentes

- **2013** : Jardin d'eau sans eau
- **2014** : Vent de folie au jardin
- **2015** : Lumière au jardin
- **2016** : Potager connecté
- **2017** : Jardins en voyage
- **2018** : Échappées de jardin



©Ville d'Angers-Direction des parcs et jardins

« L'éveil des sens » réalisé par l'ESA d'Angers, 1^{er} prix de l'édition 2019